



## Charge communes et charge de copropu

Par **Bouzidi nacima**, le **02/02/2017** à **05:53**

Bonjour, j'habite dans une résidence de 20 logements, 14 maison mitoyenne appartenant à des propriétaires et un petit bâtiment avec 6 appartement géré par un bailleur social, dans lequel je loue un f3, il n'y a aucun ascenseur, aucune partie "communes" chaque appartement à son entrée direct de l'extérieur, il n'y a aucun entretien de ménage pas besoin, les seuls entretiens sont la tonte de l'espace vert de la résidence environ 8 fois par an, l'éclairage, 6 lampadaires, le portail qui n'a nécessité aucune réparation cette année, et le local poubelle qui se trouve à l'entrée de la résidence, chaque locataire y amène ces déchets, et un employé s'occupe de les sortir 3/4 fois par semaine. Je paie les charges communes 33,55, l'eau froide 9,54, l'entretien multi-service 11,73, et depuis peu on m'a rajouté 30€ de charges de copropriété, ça fait 10 ans que j'habite là est-ce la première fois que nous les font payer, est-ce normal de payer autant de charge? Merci pour vos réponses